



LYCÉE

UNE PREMIÈRE VICTOIRE

Le report des épreuves de spécialité en juin est **une étape déterminante** pour revoir l'organisation des enseignements et de l'examen.

La mobilisation a payé. Le SNES-FSU n'a cessé d'expliquer combien les épreuves de bac en mars réduisaient les temps d'apprentissage tant les élèves se démobilisaient ensuite après avoir tenu un rythme soutenu pour boucler le programme de l'examen et combien les enseignant-es devaient subir un rythme de travail pédagogiquement insupportable. Avec la révision du calendrier des épreuves de bac, le passage de 20 à 16 textes pour l'oral de français vient aussi acter une revendication du SNES-FSU partagée avec la profession.

Il faut encore rappeler les effets délétères d'un calendrier des examens trop contraint, sur la charge de travail des personnels en particulier en Lettres et en Philosophie. C'est pourquoi les

épreuves écrites de ces disciplines doivent être le plus tôt possible en juin.

Des orientations ministérielles indéfendables

Le ministère ne semble pas pour l'instant prendre la mesure des attentes de la profession et dit vouloir défendre une forme de *statu quo* pour donner de la stabilité à un système éducatif qui n'en connaît plus depuis 2018. Il serait fort regrettable de voir un ministère s'enfermer dans le déni et ignorer les exigences pédagogiques qu'impliquent le changement de calendrier et le recentrage du Grand oral sur les enseignements disciplinaires.

La situation actuelle est le produit des réformes du système éducatif voulues par l'actuel président et mises en pratique par ses ministres successifs. Rarement les jeunes n'ont été aussi mal préparés à des poursuites d'études. Il est plus que temps de mettre fin au gâchis et de revoir l'organisation des enseignements afin de redonner au bac ses dimensions de premier grade universitaire et de diplôme national.

Les jeunes ont besoin d'école, pas de SNU !

La note de service du 23 juin dernier pose les bases de la généralisation du service national universel dans le cadre d'une expérimentation et d'une labellisation « classe engagée » et « lycée engagé », sur initiative des équipes pédagogiques, actant le principe d'un séjour de cohésion de deux semaines sur le temps scolaire en Seconde. Le SNES-FSU appelle à voter contre la mise en place de l'expérimentation « classe et lycée engagés » en conseil d'administration et à refuser le SNU.

LE COMBAT CONTINUE

Le SNES-FSU demande la remise à plat de la réforme du lycée et du baccalauréat dans sa totalité. Cela ne peut se faire brutalement ni sans concertation. **Dès maintenant des mesures transitoires s'imposent.**

Alléger les programmes

Les programmes de spécialité apparaissent pour la plupart comme trop lourds. Il est essentiel de pouvoir se concentrer sur les méthodes et de consolider les apprentissages plutôt que de persister dans la logique contre-productive d'une course au programme épuisante pour les élèves comme pour les professeur-es.

Revoir le Grand Oral

La suppression de la troisième partie sur l'orientation actée par le ministère implique un changement immédiat des modalités de l'épreuve, et notamment, de la grille indicative d'évaluation. Le recentrage sur les disciplines appelle la suppression du principe de naïveté du jury. Il faut impérativement permettre aux candidat-es d'appuyer leur présentation sur un support. Dans la voie technologique, le projet doit constituer le cœur de l'épreuve.

Supprimer le contrôle continu

La perspective d'épreuves nationales et terminales est en effet la seule solution qui permette d'assurer à toutes et tous un horizon commun et des exigences communes tout au long de l'année. C'est aussi la seule manière de tendre vers une égalité de traitement entre les candidat-es à l'examen et de rendre aux enseignements du tronc commun toute leur importance.

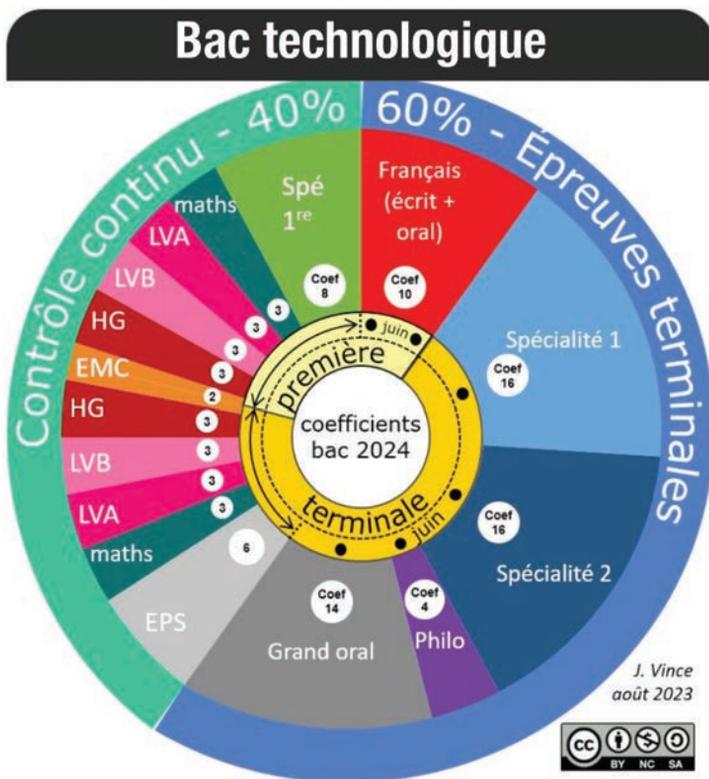
Conserver trois spécialités en Terminale à la rentrée 2024

La formation des lycéen·nes est actuellement incohérente et insuffisante pour garantir une poursuite d'études vers l'enseignement supérieur dans de bonnes conditions.

Repenser l'enseignement du Français

Il faut ouvrir le chantier de réflexion pour une refonte des épreuves de Français en voie technologique et pour des changements en profondeur dans les programmes de Première.

DÉFENDRE LE BACCALAURÉAT



Le Bac, premier grade universitaire et diplôme national

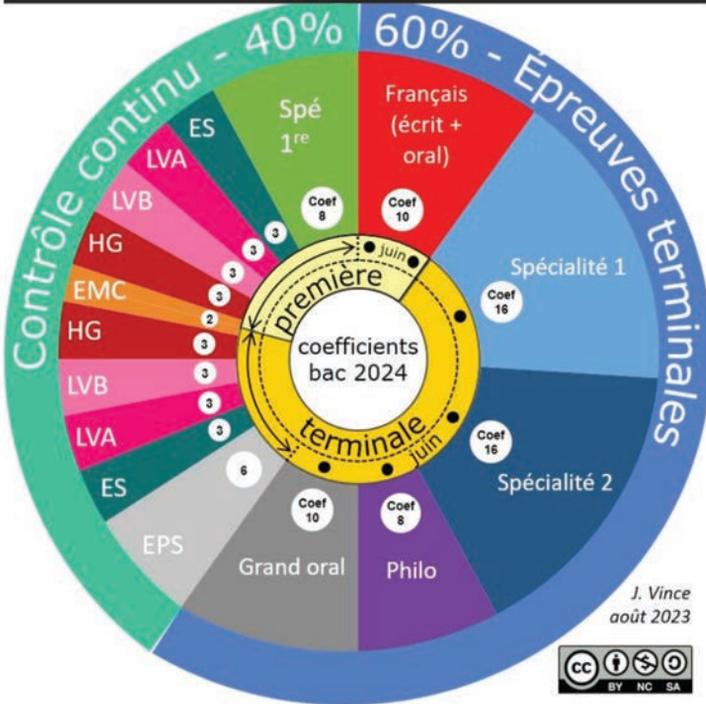
L'architecture du bac est devenu d'une complexité telle que personne, enseignant.es, élèves et familles, ne peut s'y retrouver.

Avec des enseignements évalués uniquement au contrôle continu et des épreuves de spécialité s'affichant comme la jauge d'accès aux études supérieures, l'examen

semble avoir perdu les qualités qu'on attribue habituellement aux diplômes nationaux. Le bac compterait désormais moins que Parcoursup.

« Le bac est mort » affirment maintenant certains qui s'inquiètent du report des épreuves de spécialité en juin. Comment peut-on ignorer la dimension que porte

Bac général



en soi un diplôme national ? C'est justement par des épreuves nationales, terminales et anonymes que le bac retrouvera sa valeur et par la fin de la sélection à l'entrée à l'université qu'il retrouvera toute sa dimension.

Il faut en finir avec Parcoursup

Incarnation de la loi orientation réussite des étudiants (ORE), Parcoursup concentre tous les mécanismes de sélection pour un accès de plus en plus restreint à l'enseignement supérieur public tant celui-ci est miné par les restrictions budgétaires. Il pilote finalement l'organisation des enseignements au lycée. Le choix des spécialités en fin de Seconde est déterminant pour accéder à la très grande majorité des formations de l'enseignement supérieur. C'est d'autant plus important que la notion de formation supérieure « non sélective » est mensongère, car ces formations sont, à 95 % sélectives voire très sélectives. Près de 10 % des bachelier-es n'avaient aucune proposition de poursuite d'études mi-juillet 2023.

AGIR POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

Pendant l'année 2022-2023, 85% des collègues de lycée ont estimé que leur charge de travail avait été alourdie. Pour près de la moitié d'entre elles et eux, **la réforme du lycée en est responsable.**

Au quotidien, les effectifs des classes sont de plus en plus chargés et les dédoublements sont de plus en plus limités : plus d'élèves, plus de copies, plus de prescriptions mais moins de possibilités et de temps pour fournir de l'aide et pour construire des cours actualisés ou travailler sa didactique...

Cela modifie le sens du métier et participe au mal-être des enseignant·es puisque 44 % indiquent une « *insatisfaction quant à la qualité de leur travail* ». Les manipulations des notes du bac, le rôle réduit des jurys ou la numérisation des copies pour une correction en ligne, tout cela constitue des facteurs de déstabilisation des conditions de travail et met à mal le métier enseignant.



Enfin, l'éclatement du groupe classe a fortement compliqué la mise en œuvre du travail pluridisciplinaire. La multiplication des barrettes rigidifie les emplois de temps. Cet état de fait a été aggravé dans de nombreux lycées à la rentrée 2023 par les recommandations plus ou moins officieuses de laisser des heures libérées afin que des collègues prennent des « briques » de remplacement de courte durée (RCD) dans le cadre du Pacte.

Le SNES FSU demande :

- Le financement de demi-groupes dans toutes les matières.
- La reconstitution du groupe classe comme cadre collectif de travail permettant un suivi pédagogique et en vie scolaire de qualité.
- La reconnaissance du seuil de 30 élèves par classe.

AGIR POUR DE MEILLEURES CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT

Au-delà des effectifs, les réformes du lycée et du bac ont **fragilisé les conditions d'enseignement.**

Le « libre choix » est une escroquerie

Comptant parmi les arguments officiels de la réforme, le libre choix de spécialité des élèves relève pourtant du mythe.

Dans la réalité, tous les territoires ne sont pas aussi bien couverts et certaines spécialités sont presque inaccessibles d'autant plus que les enseignements les plus rares, notamment artistiques, n'ouvrent même plus droit à dérogation. Parcoursup pilote en fait largement les choix. En 2022, 65 % des élèves de Première générale ont suivi la spécialité de mathématiques malgré l'annonce du « retour » de la discipline dans le tronc commun (40 % en terminale). Les triplettes totalement scientifiques sont suivies par 31,8 % des élèves de Première (32 % en 2020) et restent donc plébiscitées comme sésame pour Parcoursup. Les choix de triplette confirment les inégalités sociales et les garçons restent surreprésentés dans les spécialités scientifiques.

À ce jeu du « libre choix », les discriminations sociales et genrées à l'œuvre dans la société sortent gagnantes car le très imparfait garde-fou que constituait l'organisation en série dans la voie générale a totalement disparu.

Enseignements sous pression

Le stress entretenu par l'évaluation permanente et le contrôle continu, la focalisation sur Parcoursup, sont un frein aux apprentissages et à la construction des savoirs.

Cela entraîne une approche consumériste de la formation qui ne favorise en rien l'émancipation des élèves et fragilise certaines disciplines comme les Lettres Classiques ou les langues vivantes autres que l'anglais. Non financés, les enseignements technologiques en Seconde et tous ceux perçus comme peu décisifs dans la sélection vers l'enseignement supérieur, tendent à disparaître de l'offre de formation. Les mathématiques en Terminale font seuls exception.

**MOINS D'ENSEIGNANT·ES,
MOINS D'ENSEIGNEMENTS, CREUSEMENT
DES INÉGALITÉS, LE BILAN EST SANS APPEL.**

APPEL DU COLLOQUE

UN AUTRE LYCÉE EST POSSIBLE

Le projet éducatif du SNES-FSU pour le collège et le lycée s'appuie sur des exigences et des propositions concrètes et cohérentes pour une scolarité obligatoire portée à 18 ans. Elles nécessitent une politique éducative ambitieuse, des choix budgétaires, des mesures de revalorisation et aussi un plan pluriannuel de recrutement pour inciter les étudiant-es à se diriger vers nos métiers. Cette politique doit se donner les moyens d'un service public de qualité mis à mal par les politiques libérales françaises et européennes, notamment dans le champ éducatif, ainsi que par la concurrence de l'enseignement privé qui favorise l'entre-soi. L'argent public doit aller vers l'école publique.

La logique des réformes récentes, et de celles annoncées pour le collège et la voie professionnelle, est celle du tri social allant toujours plus loin dans le renoncement à l'élévation du niveau de connaissances et de diplôme, dont les milieux populaires sont les premières victimes. Faisant système, elles institutionnalisent l'orientation précoce des jeunes avec un enseignement secondaire divisé en une école du socle jusqu'au collège (vu comme la fin de la scolarité obligatoire) d'une part et un continuum bac-3/bac+3 d'autre part, donnant une place toujours plus grande au privé et toujours moins de moyens à l'enseignement public. Dans cette logique poursuivie par l'actuel gouvernement,



la formation professionnelle sous statut scolaire pourrait disparaître au profit de l'apprentissage. Le choix de ne pas créer assez de places dans l'enseignement supérieur combiné à Parcoursup rend l'ensemble des formations post-bac sélectives. Pour lutter contre cette logique du tri social et scolaire, et œuvrer pour la démocratisation, l'unité du second degré est essentielle.

Scanner ce QR-code pour retrouver l'intégralité de l'appel.



SYNDIQUEZ-VOUS AU SNES-FSU



ADHÉREZ EN LIGNE SUR WWW.SNES.EDU >>>>



Ont contribué à ce supplément Claire Guéville, Romain Gény, Amélie Hart et Olivier Thiebaut.



L'Université Syndicaliste, supplément à L'US n° 837 du 23 septembre 2023, le journal du Syndicat national des enseignements de second degré (FSU) : 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13. Directeur de la publication : Gwénaél Le Paih (gwenaelle-paih@snés.edu)
- Coordination pour L'US : Gwénaél Le Paih - Photo de Une : © Drivepix/AdobeStock.com - Imprimerie R.A.S., Villiers-le-Bel (95)
- N° CPPAP 0124 S 06386 - ISSN n° 0751-5839 - Dépôt légal à parution - N° agrément Belgique : P929187